

Préavis N° 206/2019

N° comptable 9141.40.38

relatif à une demande de crédit de **CHF 190'000.— TTC** pour la création d'un réseau d'eaux claires et la réfection du réseau d'assainissement sur la partie privée du Chemin Jules Coindet à Chavannes-des-Bois.



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE ET SITUATION ACTUELLE

Dans le cadre de la construction de 2 villas individuelles sur les parcelles n°106 et n°531 sur la commune de Chavannes-des-Bois, il est apparu que le point de raccordement sur le réseau d'assainissement public donné aux propriétaires ne comprenait pas de collecteur destiné à l'évacuation des eaux claires (E.C.). En effet, contrairement aux indications du PGEE il a été constaté qu'une partie (au moins) des bâtiments de ce secteur ne sont pas en séparatif.

Compte tenu de ce qui précède, des recherches et contrôles de séparatif ainsi que des inspections vidéo ont été réalisés ce qui a mis en évidence les points suivants :

- L'absence de collecteur d'E.C. dans ce tronçon (privé) du Chemin Jules Coindet.
- La présence d'un collecteur unitaire servant à l'évacuation des eaux usées (E.U.) et des eaux claires (E.C.) des bâtiments de ce quartier.
- Le collecteur existant est en béton. Il n'est pas étanche et il présente une faible pente.

A. Etat du séparatif

Le contrôle des séparatifs a déjà été réalisé sur les parcelles n°106, n°107 et n°108. Toutes ces parcelles évacuent leurs eaux de manière unitaire. Les grilles de route, destinées à l'évacuation des eaux de ruissellement de cette partie du Chemin Jules Coindet, sont également raccordées au collecteur unitaire. Les parcelles n°109, n°155 et n°156 seront

contrôlées dans le cadre de ce projet par notre mandataire afin de mettre à jour notre base de données et de permettre à terme la mise en conformité de ces parcelles privées.

B. Evaluation du collecteur (unitaire) existant

Le collecteur unitaire existant est constitué d'un tube béton Ø 200 mm posé avec une pente d'environ 1%. A noter que ce collecteur public n'est actuellement pas raccordé sur le Domaine Public du Chemin Jules Coindet, mais qu'il traverse les parcelles n°110 et n°155. De plus, le passage dans la parcelle n°155 se fait sous une villa ce qui est un facteur de risque en cas de problèmes et rend les interventions difficiles.

Le débit maximum d'évacuation de cette conduite est d'environ 40 l/s et, le débit des eaux météorique estimé pour les parcelles n°106, n°107, n°108, n°109 et n°531 qui y sont raccordées est de l'ordre de 63 l/s soit 58% de plus que le débit maximum d'évacuation de la conduite existante.

Les travaux privés sur les parcelles n°106 et n°531 sont terminés depuis la fin de l'été 2019 et, les collecteurs sont en séparatif jusqu'en limite de propriété. Cependant, ils sont en unitaire au niveau du collecteur public. Ce point pose un problème de sécurité car, en cas de forte pluie, il est à prévoir que le réseau (mixte) existant se mette en charge et déborde.

2. DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX PROJETES

Compte tenu de ce qui précède, il a été décidé de procéder à une reconstruction complète du réseau d'assainissement public dans ce tronçon privé du Chemin Jules Coindet. Les travaux consistent à créer un nouveau collecteur destiné à l'évacuation des E.C. et, à reconstruire le collecteur E.U. sur toute la longueur de ce chemin avec un nouveau point de raccordement au réseau d'assainissement sur la partie publique du Chemin Jules Coindet.

Des attentes E.C. et E.U. pour les parcelles riveraines seront réalisées afin que les privés puissent se mettre en conformité au niveau du séparatif.

Les grilles de route seront raccordées dans le nouveau collecteur E.C.

La conduite existante sous la chaussée sera abandonnée et remplie de béton. En revanche le tronçon passant sous la villa de la parcelle n°155 sera maintenu en fonction mais les bâtiments situés en amont n'y seront plus raccordés.

Caractéristiques techniques du collecteur E.C. projeté

- Collecteur E.C. en PVC.
- Diamètre du collecteur 350 mm sur environ 32 m et 250 mm sur environ 29 m.
- Création de trois chambres de visite Ø 800 mm intérieur.

Caractéristiques techniques du collecteur E.U. projeté

- Collecteur E.U. en PVC.
- Diamètre du collecteur 200 mm sur environ 59 m.
- Création de deux chambres de visite Ø 800 mm intérieur.

Une attention particulière a été apportée lors de l'élaboration de la soumission au maintien des accès au chemin Jules Coindet. Celui-ci étant étroit (3,80 m de large) et en impasse, l'entreprise adjudicatrice devra mettre en place des ponts lourds chaque midi et chaque soir sur les fouilles ouvertes, permettant ainsi aux riverains d'accéder à leur habitation. Le raccordement sur la conduite communale du nouveau collecteur EC a été choisi de manière à minimiser la gêne sur le trafic routier et notamment le passage de bus TPG et TPN. Un raccordement en ligne droite sur le regard EC existant ne laissait pas l'espace nécessaire pour la circulation des transports publics.

3. ASPECT FINANCIER

Le montant total du budget relatif à ces travaux s'élève à **CHF 190'000 TTC**. Il a été établi sur la base d'offres effectuées auprès d'entreprises spécialisées pour les travaux de génie civil. Il se décompose de la manière suivante :

Travaux de génie civil	CHF 135'500.00
Honoraires ingénieur - Phase d'étude <u>et contrôle des séparatifs</u>	CHF 12'500.00
Honoraires ingénieur - Phase d'exécution	CHF 14'000.00
Etablissement d'une servitude en faveur des SITSE	CHF 2'000.00
Divers et imprévus environ 10 %	CHF 13'000.00
Total HT	CHF 177'000.00
TVA 7.7%	CHF 13'629.00
TOTAL TTC (arrondi)	CHF 190'000.00

Le montant de ce préavis n'influence pas significativement le budget de fonctionnement. Il sera amorti sur 30 ans.

4. CONCLUSIONS

En conclusion de son préavis n° 206/2019 le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES SITSE

VU le préavis n° 206/2019 relatif à une demande de crédit de **CHF 190'000.- TTC** pour la création d'un réseau d'eaux claires et la réfection du réseau d'assainissement sur la partie privée du Chemin Jules Coindet à Chavannes-des-Bois ;

OUI les rapports des Commissions chargées de son étude ;

ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

D'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;

De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 190'000.- TTC ;

De l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire ;

De l'autoriser à amortir ce montant sur une durée de 30 ans.

Founex, le 7 novembre 2019

Au nom du Comité de direction

Le Président :

F. Deblüe

Le Secrétaire :

S. Breugelmans

